

Les maires de Toul (1932-1950) (1)

Henri MILLER

Maire de Toul de 1932 à 1944 et de 1949 à 1950



Né à Dieulouard le 3 décembre 1884.
Maire de Toul de 1932 à 1944 et de 1949 à 1953.
Conseiller pour le canton Toul-Nord de 1951 à 1964.
Originaire d'une famille paysanne, Henri Miller fait ses études au séminaire. Bachelier, il entre dans la vie active aux Fonderies de Pont-à-Mousson tout en continuant des études de droit. En 1912, il est huissier à Toul, rue Michâtel, puis avoué place de la République.

Élection d'Henri Miller maire de Toul

De 1929 à 1932, deux crises municipales conduisent à la démission des maires, Jacques Cordier et Léon Dauphin, et à la dissolution du conseil municipal. De nouvelles élections sont fixées au 11 décembre 1932. Charles Fringant, ancien député gauche radicale, conduit la liste « *Concorde Républicaine de Défense des Intérêts Communaux* ». Le soir du scrutin de ballottage, le 18 décembre, tous les candidats de la liste portée par Fringant sont élus. C'est un cuisant échec pour Léon Dauphin et Charles Douzain, conseiller général du canton Toul-Nord.

Le 27 décembre, le conseil municipal se réunit pour élire le maire. Au premier tour, Jules Chamvoux, député et conseiller général du canton de Domèvre-en-Haye, obtient 25 voix sur 26 votants. Un conseiller était excusé. Chamvoux remercie ses collègues et déclare qu'il ne peut accepter d'être maire en raison de ses obligations



de parlementaire et demande aux conseillers de reporter leurs suffrages sur Henri Miller qui est élu maire de Toul par 25 voix sur 26 votants. Après les remerciements d'usage, le maire rend hommage à deux anciens maires, Albert Denis et le docteur Gustave Chapuis. Puis le conseil procède à l'élection des adjoints. Henri Mangeot est élu premier adjoint, Émile Marchal, Jules Bach et Robert Turmel, deuxième, troisième et quatrième adjoints. Après plusieurs conflits, c'est une nouvelle page qui s'ouvre pour la ville de Toul. Henri Miller conduira les affaires de la ville de 1932 à 1944 et de 1949 à 1953. Dans l'article relatant les obsèques d'Henri Miller, le journaliste écrira : *Henri Miller s'est conduit avec dignité et un courage exemplaire.*

Au lendemain de son élection, les premières mesures que prend le conseil municipal sont d'ordre social. Une subvention de 3 000 francs est attribuée au Fourneau Économique. Rappelons que cette association caritative, située dans l'ancien couvent des Cordeliers, servait des repas gratuits aux enfants de familles nécessiteuses. Les apprentis pouvaient bénéficier de vêtements de travail. Le comité de Patronage du Dispensaire d'Hygiène Sociale reçoit une subvention de 1000 francs et 500 francs au bénéfice de l'Œuvre Locale de Protection du Nourrisson. Mais ce qui est étonnant, un reliquat de 10 000 francs étant disponible, le conseil décide l'achat de rentes sur l'État. Aujourd'hui il n'est plus possible, pour une commue de boursicoter.



Le 19 mai 1933, bien que la construction de la nouvelle école ne soit pas terminée, sur proposition de M. Lereboulet, inspecteur primaire et conseiller municipal, le conseil décide de donner le nom d'Émile Moselly (portrait ci-dessous) à la nouvelle école de garçons qui sera inaugurée deux ans plus tard. Deux ans plus tôt, en décembre 1931, le journal l'Écho Toulouais, propriété de l'ancien maire Jacques Cordier, prophétisait avec ironie que le nouveau groupe scolaire serait inauguré par Monseigneur le duc de Guise et serait baptisé école du Dauphin. Léon Dauphin présidait alors aux destinées de la ville.

L'Avenir Toulouais, journal d'opposition bien qu'il s'en défende, annonce à ses lecteurs que le député Jules Chamvoux vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire et de conclure que les canassons qu'a soignés le vétérinaire Chamvoux, apprenant cette nouvelle, pourraient écrire : « *Quelle rigolade ; moralité, il est toujours bon d'être du côté du manche* ». Il est bon de rappeler que l'Avenir Toulouais appartenait à Lucien Lafarge, ancien maire et candidat largement battu à la dernière élection législative par Jules Chamvoux.

La presse hebdomadaire relatait chaque semaine les faits divers : vols de poules, ivresses, tapages nocturnes, bagarres qui faisaient les beaux jours du prétoire. Les militaires de l'importante garnison, près de 12 000 hommes, étaient souvent la cause de ces faits divers, pas toujours très graves. Toutefois l'assassinat d'un soldat du 22^e Régiment de Tirailleurs Algériens par un sous-officier en janvier 1934 jeta la consternation parmi la garnison. Le sous-officier se suicida. D'après l'enquête, les deux hommes étaient intimement liés. Malheureusement, un an plus tard, le 21 décembre, un soldat du même régiment tue, dans un accès de folie, un capitaine, un soldat et en blesse un autre. Le dément qui s'était réfugié dans son lit a été abattu. Le 22^e Régiment



de Tirailleurs Algériens était arrivé à Toul en 1931. En 1940, appartenant à la 2^e Division d'Infanterie Nord-Africaine, il participa à la bataille de Dyle du 10 au 15 mai.

Décès de Jules Chamvoux

Le 15 décembre 1934, Henri Miller doit faire part à ses concitoyens de la mort du député Jules Chamvoux survenue à Paris. La nouvelle suscite une profonde émotion parmi la population. Le maire vient de perdre un ami et un collègue qui lui avait permis de ceindre l'écharpe de maire. Jules Chamvoux, comme tous les parlementaires de province, partageait son temps entre sa circonscription et la capitale. À Paris, il logeait dans un petit hôtel meublé, rue Magenta. C'est dans sa chambre que Jules Chamvoux trouva la mort dans la nuit du 14 au 15 décembre. L'instruction confirma que le député avait succombé à une asphyxie par le gaz. La veille, il travaillait encore à préparer l'intervention qu'il devait faire à l'assemblée en faveur des vignerons toulous.

Les obsèques de Jules Chamvoux furent à la mesure de l'émotion que suscita sa disparition. Des milliers de Toulous se pressèrent le long du cortège funèbre. Les grands élèves de l'école Moselly ouvraient la marche, suivis de la Lyre Toulousaise, puis de la compagnie des pompiers et des délégations des sociétés avec leurs drapeaux. Un char portait les couronnes de fleurs, puis venait le char funèbre suivi de la famille, des amis et des personnalités parmi lesquelles M. Moncelle, vice-président de la Chambre des députés. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Charbonnier, Dauphin, conseiller général et ancien maire, le général Pichot-Duclos, Henri Miller, Mangeot premier adjoint, Saunier, Fringant, ancien député, et Louis Marin, ministre d'État.

Plusieurs interventions furent lues. Le maire Henri Miller conclut son éloge : *« Après une longue et laborieuse soirée, près de ses livres et de ses notes, dans la veille fiévreuse d'une intervention parlementaire qu'il avait résolu de faire le lendemain en faveur de ses compatriotes du vignoble toulous, notre ami s'est tranquillement endormi ; ce fut pour un sommeil d'éternité. Il avait 56 ans »*. Le président de la République, Albert Lebrun adressa une lettre au maire de Toul : *« J'apprends, ce matin que l'arrondissement de Toul vient d'être frappé dans sa représentation parlementaire par la mort si brusque et dramatique de mon ami et ancien collègue au Conseil Général, Monsieur Chamvoux. Veuillez, je vous prie, si l'occasion s'offre à vous, au cours des obsèques, m'associer en quelques paroles au deuil des Toulous. Croyez à mes sentiments très dévoués »*.

À la suite du décès de Jules Chamvoux, de nouvelles élections sont prévues en mars 1935. Le nouveau député ne sera élu que pour un an, car en 1936 doivent

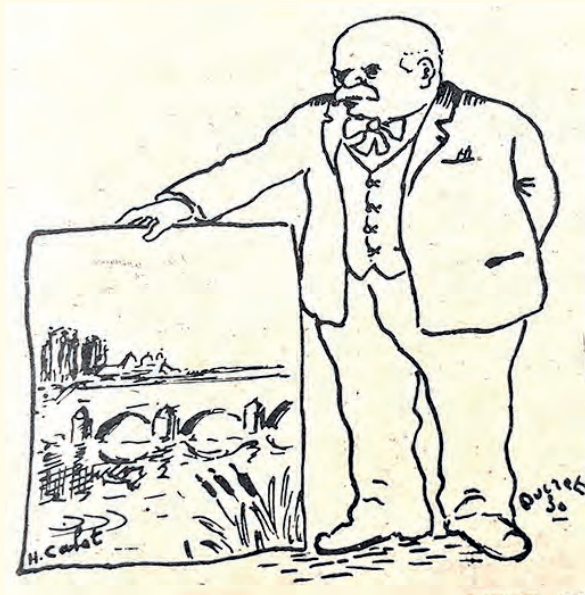
avoir lieu des élections générales. Mais auparavant, les Toulous retourneront aux urnes les 5 et 12 mai 1935 pour les élections municipales. Henri Miller avait été élu en milieu de mandat.

Mais ce qui passionne les Toulous en ce début de 1935, c'est une pièce de théâtre « Les Rantzau » d'Erckmann Chatrian jouée par la Jeunesse Leuquoise à la salle Sainte-Thérèse rue Joly. Les quinze acteurs remportent un immense succès. La Jeunesse Leuquoise avait vu le jour après la Première Guerre Mondiale.



Décès d'Henri Calot

Le 16 janvier 1935, les Toulous apprennent avec tristesse le décès d'Henri Calot, né à Toul en 1857. Ancien professeur de dessin au collège de 1883 à 1923, conservateur du musée, peintre paysagiste -le musée possède plusieurs de ses toiles- Henri Calot avait également travaillé à la faïencerie de Bellevue à Toul. Rue Liouville où il demeurait, il avait consacré une pièce à un petit musée. Des legs ont été déposés en mairie pour l'entretien de la tombe d'Henri Calot.



Avant même la date officielle des élections législatives, Jacques Cordier annonce qu'il sera candidat, devançant ses amis et adversaires.



Il se présente sous l'étiquette « Union Républicaine », et publie son programme dans son journal L'Écho Toulinois. Père de cinq enfants, il portera ses efforts en faveur des familles nombreuses. Il soutiendra les produits agricoles et la main d'œuvre française. La collaboration avec les nations sincèrement pacifiques, le rétablissement de l'ordre républicain véritable, sont également inscrits dans son programme.

Six autres candidats entrent en compétition.

- Henri Miller, maire de Toul. Il se réclame « *franchement des idées démocratiques du vieux parti républicain Toulinois* ». Il sera le candidat de « Concentration Républicaine ».

- Jean Quenette (ci-contre), conseiller général du canton de Thiaucourt. Avocat, il se présente sous l'étiquette « Union Républicaine et Sociale ». Son programme peut se résumer en quelques mots : réformer l'État et les institutions en profondeur et, en direction de Miller, il déclare « *Vous savez que les vieux partis se sont montrés incapables d'assainir nos mœurs, nos institutions* ».

- M. Rodrigues, « Radical Indépendant d'Action Économique, et Défense Agricole ». Ancien attaché de cabinet au ministère de l'Air, d'où sa proposition de renforcer l'armée de l'air. Normalement il devrait

avoir le soutien de Charles Fringant, ancien député, qui avait déclaré dans un discours : « *Je suis radical et radical je resterai* », ce qui avait provoqué les rires dans l'assemblée.

- Comme Rodrigues, les trois autres candidats qui ont peu de chance d'être élus peuvent être qualifiés de candidats de témoignage : M. Just, SFIO, M. Wilm, communiste, M. Motton, socialiste.

Jean Quenette sort vainqueur du premier tour avec 3 645 voix. Henri Miller recueille 2 570 voix, Cordier 2 425 voix les trois autres dans une fourchette de 126 à 790 voix. Tous les candidats se maintiennent. Logiquement Cordier aurait dû se retirer et appeler à voter pour Miller. Mais, invoquant qu'il a obtenu plus de voix que Miller dans les trois cantons, il décide de se maintenir. Ce qui assure la victoire de Jean Quenette, qui est élu avec 4 679 voix et améliore son score du premier tour de 1 034 voix. Miller en gagne 475, Cordier en perd 450. Les voix de Cordier se sont probablement reportées sur Miller, ce qui voudrait dire que les 720 voix en moins de Just, SFIO, sont passées à Jean Quenette. Tout ceci n'est qu'hypothèse.

Jean Quenette, député

Jean Quenette, avocat, 32 ans, est un des députés de la nouvelle Chambre. Comme il se doit, il remercie ses électeurs. Miller le fait également et accuse ses adversaires, sous prétexte qu'il aime l'ouvrier et se dévoue à sa misère, qui l'ont présenté comme un révolutionnaire internationaliste, un radical socialiste, un socialiste et un communiste. Dans un an, il se présentera sous l'étiquette du Front Populaire.



Après les élections législatives, les Toulais sont de nouveau appelés aux urnes les 5 et 12 mai 1935 pour renouveler les conseils municipaux. Et un an plus tard de nouveau les législatives. En trois ans, les habitants de Toul se sont déplacés six fois au bureau de vote. En 1931, pour une élection complémentaire, les électeurs, à l'appel de l'Écho Toulais, avaient fait la grève des urnes. À quelques mois des élections municipales, les Français sont préoccupés par la crise économique et les problèmes d'emploi qui en découlent. Dans le Toulais, les entreprises n'ont pas retrouvé le dynamisme des années 1900-1914. Les Fonderies de Pont-à-Mousson à Foug, employaient avant la guerre 2 200 ouvriers. En 1935, l'usine ne compte plus que 1 000 ouvriers. Toujours à Foug les ateliers Seilgmann et l'usine de carrelages ont perdu plus de la moitié de leurs effectifs.

Pour Toul nous ne disposons pas de chiffres. Les employeurs les plus importants sont les Magasins Réunis, rue Thiers, Les Grands Moulins, les Balayeuses Mathieu qui ont failli délocaliser à Nancy, l'entreprise de matériaux de construction Rolin et les nombreux magasins créateurs d'emplois. Autre sujet de mécontentement, la crise de confiance dans les partis politiques. Entre 1919 et 1936, la France a connu 19 gouvernements. En 1934, éclate le scandale du Crédit Municipal de Bayonne où 200 millions de faux bons au porteur ont été mis en circulation. Serge Alexandre Stavisky, qui a organisé cette fraude, est retrouvé agonisant atteint par une balle de revolver, le 9 janvier. Suicide ou assassinat ? Le Canard Enchaîné titre : « *Stavisky s'est suicidé d'une balle tirée à 3 mètres. Voilà ce que c'est que d'avoir le bras long* ». Le scandale est énorme : un ministre, un député, un sénateur, des policiers ont bénéficié des largesses de Stavisky, probablement à l'origine des émeutes antiparlementaires du 6 février 1934.



LOCATION AUTOS L. BABEL 10, rue d'Ingelmur, à TOUL — ☎ 0.55 Agence Mousquetaire 'Rexa, Maurice VINCHON T. S. F. Dépannages de Postes Ttes marques. 8, rue Benoît-Picart, à TOUL	Au Jardin de Provence FRUITS — LEGUMES — PRIMEURS Spécialité de Melons et Raisins Maison LACAÏLE 47, rue Michâtel, TOUL. — ☎ 32. Pour toute l'ELECTRICITE AUTOMOBILE Réparations de Génératrices, Magnétos et Allumage par Batterie. S'adresser à L. GRISLIN 34, rue Baron-Louis, à TOUL
COLSON VINS — TOUL PHOTOGRAPHIE D'ART H.-A. BOUCHY - GUILLEMINOT Médaille d'Or, Paris 1928. 15, r. de la République, TOUL. ☎ 3.08 RELAIS DE LA FAVORITE PAGNY-SUR-MEUSE Louis HANRIOT Chef de Cuisine - Propriétaire Repas sur commande - Casse-croûte à toute heure - Salle pour Banquet et Bal Salon particulier - Terrasse	Tout Matériel de BALAYAGE de DECAPAGE et tout l'OUTILLAGE POUR VOIRIES RÉMOND MATHIEU INGENIEUR - CONSTRUCTEUR Usines Saint-Jacques TOUL (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Les élections municipales du 5 et 12 mai 1935

Trois partis politiques ont déposé tardivement une liste.
- Liste de Concorde Républicaine et de Défense des Intérêts Municipaux. Elle est portée par le maire sortant Henri Miller.

- Liste de Défense des Intérêts Municipaux où l'on retrouve Léon Dauphin, ancien maire qui a démissionné, Charles Douzain conseiller général, Firmin Mayenton, Émile Chatton. Ces candidats ont largement contribué aux deux dernières crises municipales.

- Et une troisième liste d'Action Sociale et Ouvrière conduite par Henri Duroch, employé de chemin de Fer. Cette liste ne comporte que 13 candidats.

- Une quatrième liste fantaisiste, non officielle, avec une soixantaine de noms de personnalités qui vont découvrir qu'ils sont candidats, est soumise au vote des Toulinois. Parmi ces personnes on trouve Charles Fringant, Jean Quenette, Jacques Cordier. Les suffrages de ces candidats fantômes seront comptabilisés et portés au procès-verbal.

Comme les deux autres candidats, Henri Miller prône l'union de tous les républicains démocrates et promet : « *En politique pure, nous nous sommes imposé une règle simple, impérative et nette, n'en point faire à l'Hôtel-de-Ville* ». Puis il dresse un réquisitoire contre l'état des rues, de l'éclairage public, des bâtiments défectueux, oubliant qu'il a conduit les affaires de la ville pendant deux ans et demi et qu'il a rendu hommage à deux anciens maires Albert Denis et Gustave Chapuis. Puis il promet l'installation de bains douches, la modernisation de l'abattoir, la construction d'une salle des fêtes, la création de terrains de jeux pour les manifestations sportives et évoque le serpent de mer « la question des remparts ». Prudent, le candidat avertit : « *Ce serait faire preuve de charlatanisme et de grossière démagogie de vous dire que tout cela va pouvoir être réalisé d'un seul coup* » et de conclure : « *nous n'avons qu'une ambition celle de servir la vieille glorieuse cité...* ».

Au premier tour, 14 des candidats de la liste Concorde Républicaine, dont le maire et les trois adjoints, sont élus. Aucun candidat des deux autres listes. Il reste treize conseillers à élire au scrutin de ballottage le 12 mai. Trois nouveaux candidats intègrent la liste de Douzain, un seul sur la liste Miller. Pas de changement chez les colistiers de Duroch. Les résultats du deuxième tour sont surprenants. Les Toulinois seraient-ils versatiles ? Ou plutôt pleins de bons sens. Dix candidats de la liste de Défense des Intérêts Communaux sont élus, dont Charles Douzain, Léon Dauphin, Jules Erb, Émile Chatton, Firmin Mayenton, ce qui ne doit pas réjouir Henri Miller, qui se console par le fait que sa majorité sera renforcée de trois conseillers. Par leurs votes, je pense que les Toulinois n'ont pas voulu donner un blanc-seing à Miller.

Le 19 mai, a lieu l'élection du maire, des adjoints et des délégués aux commissions. Ironie du sort c'est Léon Dauphin, doyen d'âge (66 ans), qui préside l'assemblée. Dans son discours, il déclare : « *J'estime que nous devons collaborer franchement et loyalement à l'administration de notre ville. Chacun de nous doit, en entrant dans cette salle, abandonner toute idée de rancœur, tout ressentiment qu'il pourrait nourrir contre l'un ou l'autre de ses collègues...* »

Charles Douzain a-t-il bien compris le message de son collègue ? Il demande la parole et rend compte des divers pourparlers qui ont été engagés et proteste contre le fait de n'accorder qu'un seul poste d'adjoint à la minorité. Au regard des élections, Douzain estime que ce sont deux adjoints qui auraient dû être dévolus à ses amis. En conséquence, Douzain déclare que la minorité ne présentera pas de candidat. Mais lui et ses amis siègeront dans les commissions.

La prise de parole de Charles Douzain n'empêche pas Henri Miller d'être élu maire de Toul à l'unanimité avec 26 voix sur 27. En revanche pour les adjoints, la minorité s'abstiendra ou votera pour un de ses membres. Henri Mangeot, ancien adjoint, est élu 1^{er} adjoint mais refuse la fonction et demande à ses collègues de reporter leurs suffrages sur Henri Turmel, ancien adjoint, qui est élu 1^{er} adjoint. Trois autres adjoints compléteront la municipalité.

Le maire, après avoir regretté la décision de M. Mangeot, remercie l'assemblée et déclare « *souhaiter associer d'une manière continue et confiante le conseil municipal tout entier à la gestion municipale par le travail effectif des commissions consultatives* » ; voilà pour la carotte, maintenant le bâton. « *Pour cela messieurs, décevons les amateurs de chicanes, les professeurs de discordes et les agitateurs intéressés où qu'ils soient. Ils en seraient d'ailleurs pour leurs frais, car nous serons fermes dans l'accomplissement du mandat que nous tenons de la confiance populaire* ».

Une des premières décisions de la nouvelle assemblée municipale est de refuser l'implantation de cabines téléphoniques en raison des charges qui incomberaient à la ville. Il faudra attendre quelques décennies pour que les habitants puissent bénéficier d'un tel équipement.

Première escarmouche entre la majorité et l'opposition : le 20 février 1932, le maire, Léon Dauphin, avait pris un arrêté à l'encontre d'un employé, M.B., qui fut déchu de son grade et de ses fonctions sans limite de durée et sans émoluments, à la suite d'une violente altercation avec une employée. Le conseil de discipline avait émis l'avis de rétrograder M.B. au dernier rang des employés municipaux. Le fonctionnaire introduisit un pourvoi

Liste de Concorde Républicaine et de Défense des Intérêts Communaux

MILLER Henri, Avoué au Tribunal, Ancien Combattant, *Maire sortant*.
 MANGHOT Henri, Artisan, Anc. Combat., Croix de Guerre, *Adjoint sort.*
 MARCHAL Emile, Ancien Entrepreneur, Président de la Société de Secours Mutuels et de Prévoyance, *Adjoint sortant*.
 TURMEL Robert, Ancien Négociant, Ancien Combattant, *Adjoint sortant*.
 ANACLE Pierre, Négociant, Ancien Combattant, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.
 ANCELLON Alcide, Médecin-Vétérinaire, Ancien Combattant, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.
 ANDRÉ Pierre-Georges, Professeur au Collège.
 BACK Léon, Mètreur-Vérificateur, Ancien Combattant, Croix de Guerre.
 BLOCC Maxime, Banquier, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, Ancien Combattant.
 DENIS François, Employé à la Compagnie de l'Est, Grand mutilé de guerre, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.
 DOYOTTE André, Boulanger, Ancien Combattant, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.
 HENRY Camille, employé au P. A. R., Ancien Combattant, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.
 JAUGEON Auguste, Commissaire de Police en retraite, *anc. Conseiller*.
 JEAN Ernest, Représentant de commerce, Médaille du Travail, *Conseiller sortant*.
 KIMMEL Henri, Ancien Négociant, Anc. Combat., *Conseiller sortant*.
 LEREBoullet Calixte, Inspecteur de l'Enseignement Primaire, Officier de l'Instruction Publique, Ancien Combattant, Médaille de l'Yser, *Conseiller sortant*.
 MENISSIER Edouard, Employé au P. A. R., Mutilé du Travail, Ancien Combattant, *Conseiller sortant*.
 MERMET Victor, Employé à la Compagnie de l'Est, Ancien Combattant, Médaille Militaire, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.
 MICHEL André, Pharmacien, Ancien Combattant, Croix de Guerre.
 MORISOT Charles, ancien Marchand Boucher, Propriétaire.
 NOIRET Jean, Chef de Section au Halage, *Conseiller sortant*.
 PLASSAT Emile, Agriculteur, Ancien Combattant, *Conseiller sortant*.
 ROSENTHAL Alfred, Négociant, Président de l'U.S.T., Ancien Combattant, *Conseiller sortant*.
 SCHMITT Charles, Propriétaire, Ancien Combattant, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, *Conseiller sortant*.
 SCHVANN Paul, Chef d'Escadron en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre.
 THOUVENIN Alfred, Mécanicien retraité de la Compagnie de l'Est, *Conseiller sortant*.
 TURBOUST Marcel, Agent Militaire, Ancien Combattant, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.

Elections Municipales SCRUTIN DU 5 MAI 1935

Liste d'action sociale et ouvrière

DUROCH Henri, Employé de Chemin de Fer.
 CERTEAUX Roger, Artisan, *Ancien Conseiller*.
 ANDRÉ Pierre, Cheminot.
 ANDRAULT Jean, Cordonnier.
 BRAVARD Roger, Mécanicien,
 COLIN René, Mécanicien.
 DÉTAIL Auguste, Ouvrier spécialisé.
 DEVILLARS Albert, Chauffeur livreur.
 GIRAULT Alexandre, Représentant de Commerce.
 MARIE Emile, Cheminot.
 MEDAL Gabriel, Ouvrier en fer.
 PINCHARD Jean-Baptiste, Propriétaire.
 PIERRE Marcel, Cheminot.

VILLE DE TOUL

Élections Municipales du 12 Mai 1935

SCRUTIN DE BALLOTAGE

Liste de Défense des Intérêts Communaux

MM.

- DOUZAIN Charles, Docteur en médecine, Conseiller général, ancien Conseiller, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre.
- ERB Jules, Entrepreneur, ancien Conseiller, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre.
- DAUPHIN Léon, Notaire honoraire, ancien Maire, Conseiller général.
- CHATTON Emile, Négociant en vins, ancien Adjoint, Vice-Président de l'Office public d'habitations à bon marché, Membre de la Chambre de Commerce de Nancy, Membre du Comité départemental de l'Enseignement technique, ancien combattant, Croix de guerre.
- HABERT Charles, Avoué honoraire, ancien Adjoint.
- MAYETON Firmin, Entrepreneur, ancien Adjoint.
- AUBRY Roger, Industriel.
- DAMMAN Ernest, Employé à l'Arsenal, mutilé de guerre, Médaille militaire, Croix de guerre, Directeur de la « Lyre Toulouise ».
- KELLER Paul, Notaire, ancien Conseiller, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre.
- PICARD Hubert, Maître de Scierie, Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre.
- PIERRON Eugène, Entrepreneur, ancien Conseiller.
- TOUSSAINT Emile, ancien Négociant, ancien Administrateur de la Ville, Administrateur de la Caisse d'Epargne, Médaille de la Mutualité.
- ZIMMERMANN Louis, Coutelier, ancien Conseiller, blessé de guerre, Médaille militaire, Croix de guerre.

VILLE DE TOUL

Elections Municipales

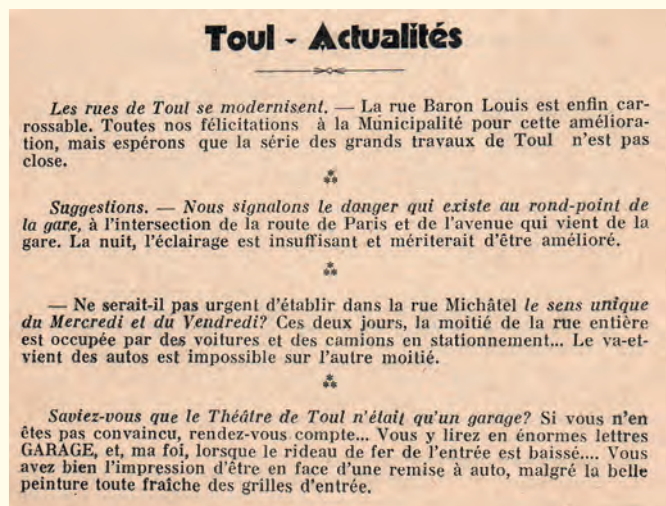
Scrutin de Ballottage du 12 Mai 1935

Liste de Concorde Républicaine et de Défense des Intérêts Communaux

Robert MOUGIN, Ingénieur, Ancien Combattant, Croix de Guerre.
 Pierre THIERY, Notaire.
 Emile PLASSAT, Agriculteur, Ancien Combattant, *Conseiller sortant*.
 Charles MORISOT, Ancien Marchand-Boucher, Propriétaire.
 Victor MERMET, Employé à la Compagnie de l'Est, Ancien Combattant Médaille Militaire, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.
 Alfred THOUVENIN, Mécanicien retraité de la Compagnie de l'Est, *Conseiller sortant*.
 Camille HENRY, Employé au P. A. R., Ancien Combattant, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.
 Auguste JAUGEON, Commissaire de Police en retraite, *Anc. Conseiller*.
 Pierre-Georges ANDRÉ, Professeur au Collège.
 Charles SCHMIDT, Ancien Conducteur de Travaux, Ancien Combattant Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, *Conseiller sortant*.
 Edouard MENISSIER, Ouvrier au P. A. R., Mutilé du Travail, Ancien Combattant, *Conseiller sortant*.
 Marcel TURBOUST, Agent Militaire, Ancien Combattant, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre, *Conseiller sortant*.
 Maxime BLOCC, Banquier à Toul, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, Ancien Combattant, Blessé de guerre.

devant le Conseil d'État, qui annula l'arrêté du maire. M. B. réclama le rappel de son traitement pendant les 40 mois de suspension et le rappel de son indemnité comme secrétaire du bureau de bienfaisance. Soit au total 40 144 francs. Le maire, Henri Miller, et M. B. convinrent d'un accord, M. B. acceptant de ramener la somme à 30 000 francs. Le conseil municipal fut appelé à se prononcer. Après un débat houleux, le montant dû fut ramené à 25 000 francs. Dauphin estimant qu'il était rétrospectivement désavoué, lui et ses amis votèrent contre mais 15 élus votèrent pour. On ne sait pas si M. B. accepta cette offre.

À l'issue de chaque séance du conseil municipal, le maire donnait la parole aux conseillers qui avaient des suggestions à faire ou des réclamations. Les propositions ne soulevaient guère de commentaires, par exemple repeindre un banc, changer l'ampoule d'un réverbère, élaguer les branches d'un arbre gênant ; mais la suggestion de M. Pierron dû faire sourire le maire, le conseil d'opposition proposant la construction d'établissements municipaux de bains douches qui était au programme d'Henri Miller. Monsieur Douzain fait une proposition intéressante : « *Qu'un registre soit mis à disposition des habitants pour faire des recommandations et des réclamations* ».



Cette idée sera reprise par la rédaction d'un bulletin « Toul Publicité et Tourisme » dont la sortie est prévue au mois d'août 1935. Tiré à 4 000 exemplaires, ce petit format était vendu au prix de 50 centimes (Voir Études Toulouses n° 36). À une époque où les réseaux sociaux n'étaient même pas un rêve, les lecteurs vont s'approprier l'opportunité qui leur est offerte d'adresser au journal des suggestions ou des réclamations. Nous avons relevé quelques propositions, certaines ont été prises en considération :

- création d'une station fixe de taxis
- la centralisation de tous les services administratifs, contrôleurs, percepteurs, receveurs dans un même bâtiment
- construction d'un marché couvert
- visite du comité d'hygiène dans certaines rues de la ville où des familles nombreuses habitent dans des taudis
- la création d'un tour de service pour les médecins le dimanche
- l'illumination de la cathédrale et, les soirs de fêtes nationales, comme a été l'hôtel de ville par projecteurs le 11 novembre
- le contrôle de la vente à domicile qui se fait chaque jour sur une échelle de plus en plus étendue.

Je pense qu'il devait s'agir des vendeurs de tapis algériens. Dans les années 1960, un de ces vendeurs était célèbre ; nous l'avions surnommé Lafayette car il se plaignait en disant « *c'est Lafayette* » au lieu de la faillite. Ah ! les toilettes, un problème récurrent si j'ose dire : demande de l'installation de toilettes place de la République et à la porte de France. Pour la place de la République ce sera fait mais, rue Bérenger, elles ont été démolies il y a quelques années. À la porte de France, elles sont toujours opérationnelles.

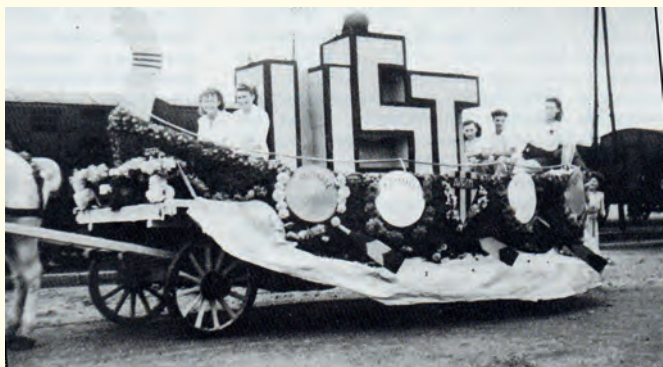
Autre réclamation : la suppression des urinoirs rue Pierre Hardie, qui dégagent, selon les riverains, une odeur très désagréable et empêchent la circulation. Ils seront démontés après plusieurs réclamations. Le bulletin cessera d'être édité en juillet 1937.



Les coins discrets ne le sont pas à Toul. Nombreux, ils empiètent sur les trottoirs, ralentissent la circulation et n'assainissent pas l'air de leur odeur estivale.

Utiles, ils le sont ; cachés et modernisés, ils devraient l'être. D'ailleurs la Municipalité actuelle étudie le déplacement de certains de ces édicules ; souhaitons qu'après l'étude viennent les actes !

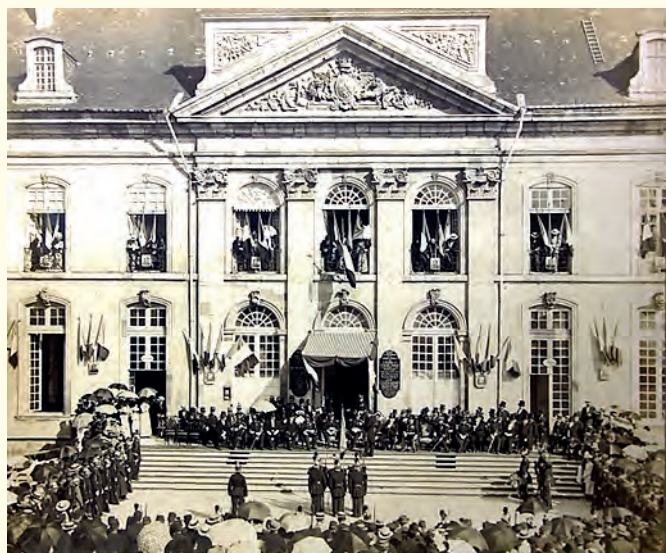
Entre les deux guerres les grandes manifestations populaires étaient : le 14 juillet, les régates, les cavalcades, les fêtes de gymnastique et les défilés militaires. La garnison était composée de cinq régiments et de deux bataillons.



Le 14 juillet 1935 ne déroge pas à la règle. La veille, retraite aux flambeaux : défilés militaires partant de la place de la République jusqu'à la gare en passant par les rues de Toul.



Un autre défilé, civil cette fois, de la cour de l'Hôtel de Ville à la gare. Grands bals dans la cour de la gare et place du Marché. Le 14, à 6 heures du matin, distribution de secours à l'Hôtel de Ville, revue des troupes sur le



terrain de manœuvres de Dommartin démonstrations de gymnastique, jeux populaires pour les enfants, envol d'un ballon libre et course poursuite par des automobiles et cyclistes, sonnerie des cloches, salves d'artillerie, concert par la Lyre Toulaise et la musique du 15^e Génie, feux d'artifices, bal populaire place de la République et place du Marché. Le lendemain de ces festivités devait être un peu difficile.

Élections complémentaires de deux conseillers municipaux

Si les Toulais croyaient en avoir fini avec les élections, ils se trompaient. Le 15 septembre, ils vont devoir retourner aux urnes pour élire deux conseillers, à la suite de l'invalidation, par arrêté préfectoral, de MM. Habert et Plassat. Douzain et un électeur avaient déposé un recours. Jacques Cordier, ancien maire, décide de repartir à la bataille avec Lucien Brashover pour le parti « Républicain Démocrate ». Roger Certaux et Henri Duroch pour « Action Sociale et Ouvrière ». Robert Remy et Paul Guillaume pour la liste « Défense des Intérêts Communaux » dont le chef de file est Charles Douzain.

Seulement 45% des électeurs se déplacent ; un deuxième tour est prévu le 22 septembre. Cette fois, 55% ont fait le choix d'aller voter et ce sont Cordier et Brashover qui sont élus. Cordier déclare que les véritables vaincus ne sont pas Remy et Guillaume, mais deux personnalités les plus honorablement connues, M.M. Douzain et Quenette. Et on apprend que la fameuse liste « des 59 » distribuée à l'élection du 5 mai, avait été déposée clandestinement par M.M. Douzain et Quenette. Pour clore cette dernière élection, chaque parti accuse ses adversaires de faire alliance avec les communistes et les fascistes. Ce qui donne un avant-goût des élections législatives prévues l'année suivante.



À six mois des élections législatives, on perçoit déjà une fébrilité dans les comités politiques toulous. Lors d'une réunion, le 4 octobre, le parti « Republicain Démocrate », décide de porter à 30 membres minimum la commission exécutive. MM Charles Fringant (ci-contre) et Henri Miller sont élus présidents d'honneur. M. Ancillon présidera le comité « Republicain Démocratique ». Le président, dans son discours, rappelle que le comité constitue un groupement local autonome, ne dépendant d'aucun parti politique ou parlementaire, et n'accepte aucune directive extérieure. Le président prie tous les républicains toulous d'envoyer leur adhésion à M. Jacques Mendel, secrétaire général, ou à M. Henri Miller, secrétaire adjoint.

Huit jours après, M. Habert, conseiller municipal d'opposition, et M. Mougeot, rédacteur à « L'éclair de l'Est », membres du parti conservateur UDR, distribuent une invitation pour le 25 octobre à la coopérative agricole du Toulous pour entendre M. Quenette rendre compte de son mandat de député et la création d'un comité qui prendra le nom de « Comité Republicain Démocrate ». La ficelle est un peu grosse, d'où le courroux de leurs adversaires. Jacques Cordier écrit dans « l'Écho Toulous » : « Cette similitude d'appellation démocratique et démocrate est trop frappante pour ne pas être calculée, c'est à dire pour ne pas vouloir créer une équivoque dont ces auteurs espèrent tirer profit » puis il dénonce le choix de la coopérative agricole pour la réunion, salle où il est interdit de faire des rassemblements politiques. Cordier utilisait bien le théâtre municipal pour ses réunions.

Jean Quenette et ses amis, par suite de l'intervention de Cordier, décident de donner un nouveau nom à leur comité qui devient « Comité Republicain Toulous ». L'Écho Toulous prend acte et rappelle que depuis la fondation de la Troisième République, la circonscription a toujours été représentée par des Republicains de Gauche. L'élection de M. Quenette est « provisoire » ; il la doit à la division des Republicains, les deux candidats de gauche totalisant 5025 voix contre 3645 à Quenette. Le journal de Cordier va mener une campagne contre le député. Quenette prophétisant que son adversaire aux prochaines législatives sera Henri Miller, le défie dans la presse. Henri Miller répond qu'il refuse de polémiquer tout en l'égratignant. Jacques Cordier qui a l'ambition de se positionner pour le prochain scrutin, reproche au

député d'avoir écrit qu'il avait demandé le soutien de l'Action Française à propos de l'élection au conseil général de Conflans. Cordier a beau jeu de répondre qu'il a confondu Jacques Cordier avec Désiré Cordier qui n'ont aucun lien de parenté. On retiendra de ces prises de positions qu'Henri Miller et Jacques Cordier, sans le dire, se positionnent pour les électives législatives.



Le 14 décembre le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une délégation du personnel civil des établissements militaires à la suite d'un projet de licenciement partiel du personnel au 31 décembre, émanant du ministère de la Guerre. Après que M. Douzain eut protesté qu'il n'avait pas été invité au rendez-vous avec la délégation, le maire soumet à l'assemblée une proposition de vœux qui sera adressée au ministre de la Guerre. Le texte est voté à l'unanimité. L'Écho Toulous précise que le maire était déjà intervenu auprès du ministre qui avait laissé entendre qu'une augmentation des crédits permettrait de ne pas modifier la situation présente.

Lors du même conseil, à la suite du décès de M. Henri Kimmel, adjoint au maire, M. Thouvenin est élu au poste d'adjoint avec seulement 13 voix sur 21 votants. Sans objection, le conseil émet un avis favorable à un projet de déviation de la route nationale n°4 sur le territoire de Toul par le contournement de la ville et au déclassement des terrains de l'enceinte fortifiée. Le 29 février, le conseil municipal approuvera la construction de trois bâtiments entre la porte Jeanne d'Arc et l'entrée des eaux. 160 logements seront attribués à des sous-officiers mariés.

La ville de Nancy a toujours eu un regard gourmand sur la ville de Toul. En février le conseil municipal de Nancy émet le vœux que l'État-Major de la demi-brigade de chasseurs à pied, ainsi qu'un des deux bataillons de chasseurs appelés à tenir garnison à Toul soient affectés à Nancy. Colère du maire de Toul qui entreprend des démarches auprès du ministre de la Guerre qui désavoue le maire de Nancy. Victoire pour Henri Miller qui vient d'être élevé au grade de Chevalier de la Légion

d'Honneur. Le maire de Toul a reçu les félicitations de ses collègues du conseil municipal.

La foire aux vins



Les 7-8-9 février 1936, grande foire aux vins salle des Adjudications. Nombreux villages toulous, qui produisaient encore du vin et des alcools, sont présents à cette foire. Sont également proposés des produits de bouche, des tonneaux, et des verres de l'entreprise Galby installée dans l'ancienne faïencerie de Toul. Le succès est tel que plusieurs personnes n'ont pu avoir accès aux comptoirs des exposants à la salle des Adjudications.

Élections législatives 1936

Le 21 mars l'Écho Toulous, après avoir publié le décret fixant au 26 avril et au 3 mai les élections législatives, informe ses lecteurs que le « Comité Républicain Démocratique » a désigné Jacques Cordier comme candidat unique du parti républicain. Oubliées les rancœurs, la discorde, c'est l'entente cordiale entre Miller et Cordier ? Que nenni, le 2 avril, Jacques Cordier adresse une lettre à son ami le président du « Comité Républicain Démocrate » dans laquelle il lui annonce sa démission du comité. Lors de la réunion pour l'investiture du candidat aux élections, plusieurs membres du comité se sont abstenus provoquant la colère de Cordier qui rappelle que le maire et les adjoints lui ont demandé d'être candidat pour l'élection municipale complémentaire en 1935. Cordier laisse entendre que son accord le positionnait « pour un acte politique futur ». Le 6 avril, il remet sa démission de conseiller municipal au maire de Toul. L'Écho Toulous se garde bien d'annoncer la candidature d'Henri Miller. Les Républicains se référant aux résultats du scrutin des législatives ou en additionnant les voix de Cordier et de Miller, la victoire était à portée de main.

- Miller se présente sous l'étiquette « Républicain Indépendant de Gauche et du Front Populaire ». Cinq autres candidats se présentent à cette élection dont :
- Jean Quenette, député sortant, « Républicain Indépendant ».
- Robert, SFIO, Zircher, communiste, et un prêtre, l'abbé Jacquot. C'est la seconde fois qu'un ecclésiastique se

présente à une députation sur la circonscription de Toul. En 1898 de triste mémoire, l'abbé Hémonet candidat anti-juif, c'est ainsi qu'il se définissait, se présente contre Gustave Chapuis, député, et Gustave Picquart. Ce dernier, candidat « Républicain Catholique » avait le soutien du journal « La Croix ». L'abbé Hémonet, par sa virulence et ses démêlés avec l'évêque Mgr Turinaz, est frappé d'interdit qui est une sanction pénale. En outre, il est condamné deux fois par Rome. Chapuis remporte l'élection. Hémonet sera élu conseiller général du canton de Domèvre deux semaines plus tard avec seulement 11 voix d'écart sur son principal adversaire.

Alors que tout le monde misait sur la victoire de Miller, c'est Jean Quenette qui sort vainqueur de cette élection. Le score est sans appel 54% au député sortant contre 31 % à Miller. Les communistes 6% doublent leurs voix par rapport à 1935. La SFIO 3% en perd un tiers. L'abbé Jacquot tout juste 2%. À Toul, Quenette devance Miller de 153 voix. Aussitôt Cordier réagit, déclare qu'il avait prévu l'échec du maire de Toul et réclame sa démission. Henri Miller n'en fera rien et restera à son poste. Il n'y aura plus d'élections législatives avant 1945, un décret de juillet 1939 prolongeant jusqu'au 31 mai 1942 le mandat des députés élus en 1936.

À la fin des années 1930, si la garnison de Toul n'a pas retrouvé les effectifs d'avant la Première Guerre Mondiale, elle compte quand même 12 000 hommes de troupe. Un peu moins que la population de Toul, 13 267 habitants en 1937.





La ville que dirige Henri Miller, grâce aux cinq régiments de la place de Toul, est une ville florissante. Plus de 380 commerces gros pourvoyeurs d'emplois. On compte, entre autres, 24 boulangeries, 34 épiceries, 12 boucheries. Des métiers, des commerces, comme selliers, chapeliers, bonnetiers, tailleurs, tonneliers, ont disparu.



La vie culturelle n'est pas délaissée. Les Toulousains ont le choix : bals, guinguettes tous les dimanches, trois salles de spectacles pour les troupes amateurs. Chaque semaine à l'affiche du théâtre municipal, un opéra ou concert, une pièce de théâtre, un ballet.



Les sociétés de musique donnent régulièrement des concerts ; elles dispensent également des cours de musique aux enfants.



Trois cinémas, quatre-vingts cafés, sans oublier quatre maisons closes.



Plusieurs sociétés de gymnastique, boxe, tir, bicyclette, attirent enfants et adultes. Et si l'on veut du sérieux, les séances du tribunal. Chaque semaine les hebdomadaires toulousains publient les jugements. Les délits jugés ne sont pas très graves et les peines prononcées non plus. Dix ouvriers algériens qui avaient dérobé des matériaux appartenant au 227^e Régiment d'Infanterie Algérien sont condamnés à 8 jours de prison avec sursis, les prévenus étant favorablement connus et n'ayant jamais été condamnés. En revanche, un mois de prison ferme et 200 francs d'amende pour trois étrangers dont la carte d'identité était périmée. Prendre le train sans billet, 3 mois de prison et 25 francs d'amende. Le tarif pour vagabondage, 15 jours de prison. Rappelons que la prison accueillait les condamnés rue des Lombards.



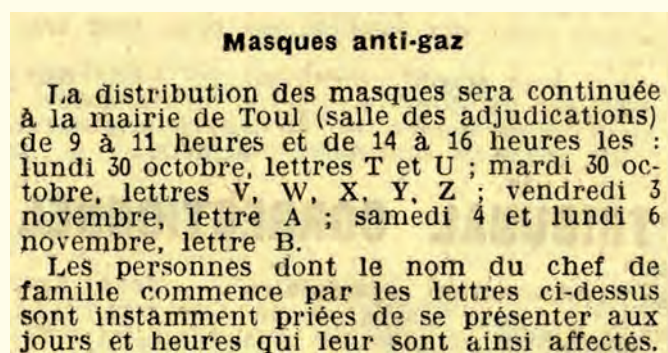
Le coût de la vie ayant beaucoup augmenté depuis 1938, le conseil municipal accorde, en janvier 1939, une augmentation de 45 francs par mois « *de cherté de vie* » aux employés municipaux titulaires. Lors du vote du budget, le maire dénonce l'interdiction faite aux collectivités d'emprunter, ce qui stoppe tous les projets communaux.

Avant la tempête du 30 septembre 1938...

Edouard Daladier, président du Conseil est de retour de Bavière où il a signé les accords dits de Munich, avec Neville Chamberlain, premier ministre de Grande Bretagne, Adolphe Hitler, chancelier d'Allemagne et Benito Mussolini, premier ministre d'Italie. Sur le tarmac du Bourget, Daladier pense qu'il va être hué ; au contraire il est ovationné par la foule. Il murmure à

un de ses conseillers « *Ah les cons s'ils savaient* ». Les accords de Munich ayant mis fin à la souveraineté de la Tchécoslovaquie, Chamberlain, très optimiste, déclare à sa descente d'avion « *Une paix pour notre temps* ». Plus réaliste, Churchill dit : « *Vous avez eu à choisir entre la guerre et le déshonneur, vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre* ». Six mois plus tard, en mars 1939, Hitler violait les accords et envahissait le reste de la Bohême.

En février 1939, le maire informe qu'une distribution de masques anti-gaz est prévue pour la population maintenue, c'est à dire les requis civils et les employés municipaux désignés pour la défense passive. Le surplus de masques sera distribué à titre onéreux. Mécontents, les habitants réclament des masques gratuitement. La mairie en distribue mais ne peut satisfaire toute la population faute d'approvisionnement. Ceci n'est pas propre à Toul mais semblable dans toutes les villes de l'hexagone. Il faudra patienter jusqu'au mois de septembre ; les masques seront alors distribués dans une boîte en bois ou dans une petite musette aux habitants par ordre alphabétique. Il est recommandé de les porter hors du domicile.



Malgré le coup de force d'Hitler sur la Bohême et l'inquiétude de la population sur les risques de la guerre, le maire, pour rassurer la population, décide de maintenir la foire du Saint-Clou. À cette occasion, des trains spéciaux du Toul-Thiaucourt circuleront le dimanche 23 avril et dans la nuit du dimanche au lundi.

Le 1^{er} juillet 1939, le conseil municipal décide que la ville achètera, chaque année, une couronne pour être déposée au cimetière de Lironville lors de la cérémonie à la mémoire des morts tombés dans les combats du 20 au 23 septembre 1914. Plusieurs Toullois sont enterrés dans ce cimetière. Un mois plus tard, le conseil municipal, sur proposition de M. Anacle, vote une délibération pour que le nom de « Président Daladier » soit donné à la rue du Manège. À cause de la guerre, cette décision sera différée mais n'aboutira pas. En 1944, cette rue prendra le nom de Paul Keller, résistant fusillé par les Allemands au Mont Valérien, le 24 octobre 1941.

Le 2 septembre 1939 veille de la déclaration de la guerre, l'Echo Toullois publie un arrêté du préfet du 26 août interdisant aux établissements privés d'actionner les sirènes en dehors des cas prévus pour l'organisation de la défense passive et recommande à la population de masquer l'éclairage intérieur des maisons pour les rendre invisibles de l'extérieur, ce qui deviendra obligatoire dans quelques mois. Un guetteur en poste sur la tour de la collégiale Saint Gengoult préviendra les agents de police qui patrouilleront dans la ville. Les contrevenants seront rappelés à l'ordre et même verbalisés.

Le 3 septembre à 11 h, la Grande Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne. Winston Churchill a succédé à Neville Chamberlain le 10 mai 1940. À 17 h, la France entre en guerre à son tour. À Toul comme dans les autres villes, les hommes mobilisables rejoignent la formation qui leur a été indiquée et le délai dans lequel ils doivent la rejoindre. On est loin de l'euphorie de 1914 lorsque l'Allemagne déclare la guerre à la France. En septembre 1939, c'est l'inquiétude et la désolation qui prédominent. Les Toullois sont loin d'imaginer ce qu'ils vont subir.

Henri Miller, sans attendre, prend les mesures pour protéger la population en cas de bombardements. De septembre 1939 à juin 1940, les Toullois vont vivre ce qu'on a appelé la « *drôle de guerre* », ponctuée par des alertes. Dès qu'un avion passait la frontière, la préfecture était prévenue et alertait les mairies. Les habitants étaient invités à gagner les abris prévus à cet effet. Il y a quelques années, on pouvait encore voir, sur des façades d'immeubles, une petite Croix de Lorraine ; elle indiquait qu'il y avait un abri et le nombre de personnes qu'il pouvait contenir.



Des mesures avaient été prises pour les éclairer et les consolider et un chef d'abri avait été désigné. Des propriétaires prudents avaient installé dans leur cave des matelas, de l'eau et des vivres. Les abris de la rue Firmin-Gouvion et de la place de la République étaient réservés exclusivement aux fonctionnaires du bureau de la place. La circulation des cyclistes, avec ou sans lanterne, était interdite dans l'étendue de la ville dès la tombée de la nuit, ordre du commandant de la place de Toul. Cette interdiction sera levée, puis rétablie et de nouveau interdite.

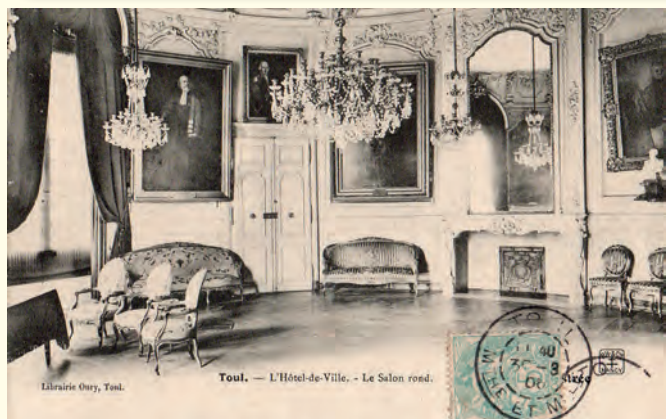
Avec la mobilisation des hommes, des familles vont se trouver en difficulté faute de rentrées d'argent. Dès le 16 septembre, la mairie, avec le concours de personnes dévouées, organise une distribution de repas dans le local du « Fourneau Economique » (place Pont-des-Cordeliers). Les habitants sont aussi sollicités pour donner des couvertures destinées aux soldats qui sont sur la ligne de feu.

Le 10 octobre, réunion du conseil municipal. Peu de questions sont à l'ordre du jour. Le maire ouvre la séance en adressant aux Toulous mobilisés et particulièrement aux membres de la municipalité et aux employés municipaux « *la pensée affectueuse de l'assemblée municipale et dit la foi profonde de tous les Français dans la victoire libératrice* ». Henri Miller, comme plusieurs de ses collègues, avait été mobilisé pendant la Première Guerre Mondiale. Henri Miller avait servi dans le 20e Corps d'Armée comme infirmier.

Courant octobre, la rumeur court dans la presse nationale que la ville de Toul a été évacuée. Le maire apporte un démenti.

Incendie de l'Hôtel de Ville

20 décembre 1939, dans la nuit vers 4 h 30, des flammes s'échappent d'un bureau de la mairie qui est identifié comme celui du maire par une sentinelle du bataillon d'ouvriers d'artillerie qui donne l'alerte. L'intervention des pompiers tarde car il faut les prévenir un par un à leur domicile. À 5 h 30, les pompiers sont en action. Les unités de la garnison ont dépêché des moyens importants pour lutter contre l'incendie, aidées par la compagnie des sapeurs-pompiers de Nancy qui arrive vers 7 h. Des hommes pénètrent à l'intérieur du bâtiment pour sauver ce qui peut l'être. Quelques fauteuils et le canapé du salon rond sont évacués ainsi que des tableaux de plusieurs maires de Toul qui ornaient la partie haute du mur de la rotonde. Ils seront mis à l'abri dans les greniers de la bibliothèque. (Aujourd'hui, ils sont exposés, ainsi que le mobilier, au musée d'Art et d'Histoire Michel-Hachet de Toul). Les pompiers ont réussi à sauver les dossiers du tribunal et le matériel de la recette municipale. Les archives de l'état civil sont totalement perdues ; elles



avaient été déposées au château de Gondreville quelques mois plus tôt, puis malheureusement ramenées le 14 décembre, soit 9 jours avant l'incendie. Pour les objets du musée, Henri Miller dans une lettre écrite au journal « La Croix » déclare : « *La plupart des tableaux, souvenirs toulous du musée ainsi que nos tapisseries des Gobelins que j'avais fait descendre au sous-sol au début de la guerre ont pu être sauvés* ». Les collections du musée ont été mises à l'abri dans plusieurs locaux appartenant à la Ville et même chez des particuliers. Malheureusement, tout n'a pas été récupéré. Aujourd'hui, des habitants ont des tableaux, des sculptures dont ils pensent, en toute bonne foi, être propriétaires. Il y a quelques années, deux

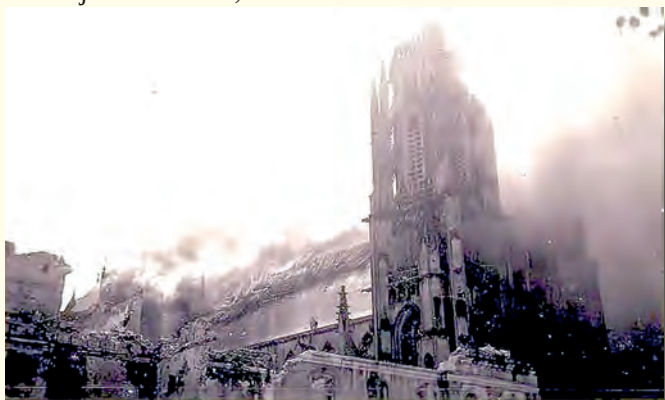
tableaux ont été saisis chez un antiquaire. Les archives historiques sauvées des flammes ont été déposées dans les greniers de l'Hôtel dit du Gouverneur, rue Béranger.

Le maire et plusieurs personnalités arrivés sur place, découvrent un immense brasier sur toute l'étendue du bâtiment. L'heure n'est plus à sauver l'ancien palais épiscopal mais à préserver les habitations environnantes. Attisées par le vent, des flammèches atterrissent sur les toits ; heureusement la neige, tombée quelques jours plus tôt, évite au feu de se propager. Les pompiers durent quand même intervenir pour éteindre un début d'incendie dans une maison de la rue Général Foy. Plusieurs pompiers furent blessés, dont un grièvement par la chute d'une corniche. Dans la lettre à « La Croix » le maire conclut ; « *Le désastre est complet. Mais il n'interdit pas l'espoir d'une résurrection à laquelle nous devons tous nous employer* ».

En 1961, le maire, Pierre Schmidt écrira : « *Les années de guerre et d'après-guerre, l'impossibilité de reconstruire (l'Hôtel de Ville) avec une indemnité de 5 millions valeur 1939, l'obligation de s'attaquer à des tâches plus urgentes : reconstruction et extension de la ville... Il fallait faire un choix et l'insuffisance des ressources ont mis la municipalité dans l'obligation d'en ajourner la réalisation* ». Le maire, Henri Miller, avait informé le conseil municipal que l'Hôtel de Ville était garanti, auprès de la compagnie d'assurance la Mondiale pour 5 789 000 fr.

Les causes du sinistre ne purent jamais être établies avec certitude. Incendie criminel ? On accusera « la cinquième colonne », on évoquera trois départs de feu sans que cela soit démontré. Accidentel ? Un témoin a vu des flammes s'échapper du bureau du maire ; c'est à partir d'un calorifère que le feu se serait propagé. Six mois après l'Hôtel de Ville, c'est la cathédrale qui sera la proie des flammes pendant la bataille de Toul.

Le 4 janvier 1940, Henri Miller adresse un courrier



à Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, et ancien ministre, pour le remercier du concours « *Pour toutes questions intéressant la reconstruction de notre*

malheureux hôtel-de-ville et de la reconstitution de ses archives ». En attendant, la mairie s'est installée à l'école maternelle de la rue Jeanne d'Arc qu'il faudra quitter en juin 1940 à cause de l'incendie de la maison voisine. La mairie sera alors relogée au collège rue de Rigny en attendant de s'établir dans l'ancien hôtel de gouverneur rue Béranger.



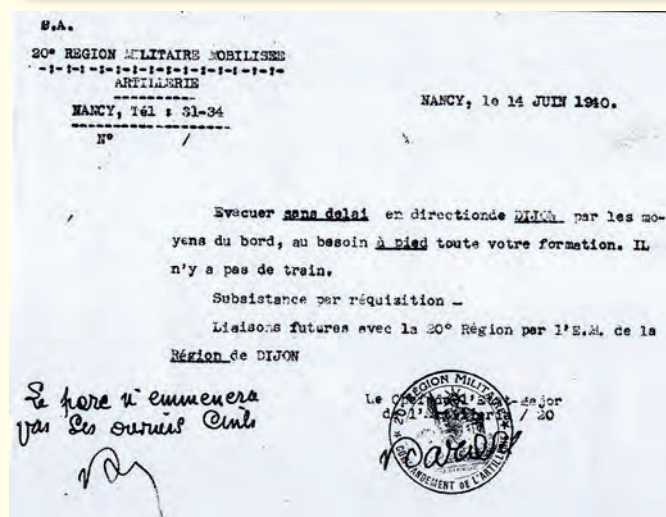
Huit jours après l'incendie de l'Hôtel-de-ville, réunion du conseil municipal salle des adjudications. Le maire, après avoir évoqué le malheur qui s'est abattu sur la ville suite à l'incendie de l'Hôtel-de-ville, informe le conseil que la reconstitution des dossiers administratifs sera possible, les doubles étant conservés à la préfecture. Quant aux archives de l'état civil, le maire déclare qu'il a déjà fait des démarches auprès du ministre compétent.

16 mars 1940 : création d'un « Service individuel d'alimentations » dirigé par une personne d'autorité : Mme Muller qui se dévouera, avec le maire et des employés municipaux, pour subvenir aux ravitaillements des habitants pendant les bombardements et l'incendie de la ville du 14 au 21 juin. Devant le comportement d'habitants qui pillèrent des magasins laissés à l'abandon par leurs propriétaires, Mme Muller, outrée, écrira dans une lettre du 27 juillet 1940 : « *le 18 juin, nous avons honte d'être Français et nous aspirions à l'arrivée des Allemands* ». Pendant l'occupation, Mme Muller fut l'objet de menaces tant de certains habitants, faute de ne pouvoir répondre à leurs demandes, que des Allemands. Après la guerre, les relations des Toullois avec Mme Muller furent très compliquées. Les cartes de rationnement donnaient droit à 240 g de pain par jour, 250 g de viande et 75 g de fromage par semaine, trois litres de vin, 550 g de beurre, 500 g de sucre et 250 g de pâtes par mois.



Au mois d'avril, les jeunes gens âgés de 17 à 20 ans, susceptibles d'être employés en cas d'alerte comme secouristes, brancardiers, sont priés de se faire inscrire auprès du directeur de la défense passive.

Dernière sortie du « Toul-Thiaucourt » le 13 mai à l'occasion d'une cérémonie religieuse à la grotte de Bruley. Dans un peu plus d'un mois, l'autorité militaire française fera sauter les ouvrages du train départemental. Les Allemands démonteront les rails et les enverront en Allemagne. Les wagons seront vendus en 1942 et les gares aux enchères en 1948.



Le 6 juin, les Toullois apprennent le décès, le 2 juin à Caen, de Monique Miller, âgée de 18 ans, fille du maire de Toul. Le maire, qui s'était rendu au chevet de sa fille, rentrera précipitamment à Toul le 14 juin. Dans les jours qui vont suivre, il fera preuve d'un courage exemplaire.

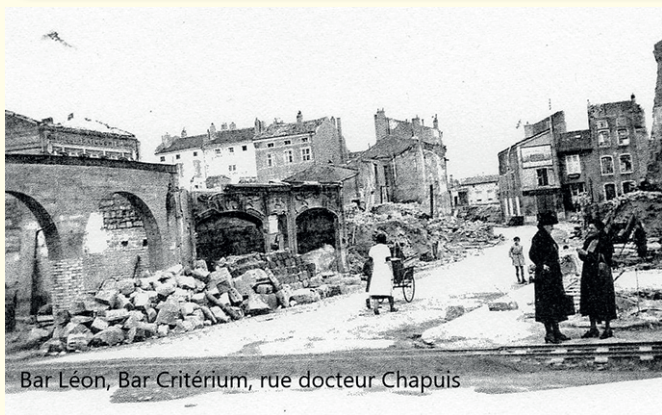
Pour la période de mai à juin 1940, je vous renvoie au numéro 18 des Études Toulloises « Toul en juin 1940 - Une ville de l'Est dans la tourmente » de Bernard Humbert, et au numéro 54. Je me contenterai d'évoquer quelques dates.

- 7 juin : Après la chute de Verdun, Hitler, fixe comme objectif la place de Toul.

- 14 juin : Le parc régional du matériel et les unités cantonnées à Toul reçoivent l'ordre d'évacuation. Des milliers d'habitants en voiture, à bicyclette, à pied, entreprennent un exode douloureux. On évalue à 6 000 le nombre d'habitants ayant quitté Toul.

- 14 et 16 juin : Bombardement de la ville par l'aviation Allemande. Les rues Thiers, Gambetta, République et Docteur-Chapuis subissent d'importants dégâts.





- 17 juin : Le 227^e Régiment d'Infanterie, commandé par le lieutenant-colonel Marcouire, arrive à Toul. La 58^e I.D allemande du général Heunert se dirige en direction de Toul à marche forcée. Les 51^e et 58^e D.I françaises prennent position sur le canal de la Marne-au-Rhin entre Foug et Liverdun.

- 18 juin : Des éléments de la 58^e DI allemande arrivent devant la ferme du Longeau sur la route de Pont-à-Mousson à Toul. Premier accrochage au Petit-Bernon entre les Allemands et la 3^e compagnie du 100^e R.I du capitaine Mercier.



L'artillerie allemande pilonne la ville. Dans la nuit, les unités françaises reçoivent l'ordre de se replier et de faire sauter les ponts. Cet ordre ne concerne pas le 227^e

R.I qui déploie ses compagnies à des points stratégiques pour la défense de la ville.



- 19 juin : Début de l'attaque allemande vers 4 heures du matin. Par le pont d'Aingeray qu'ils ont construit (ci-dessus), les Allemands prennent à revers les positions françaises et arrivent dans le faubourg Saint-Mansuy.



Des hauteurs du Saint-Michel, l'artillerie française bombarde la ville. Vers 6 heures du matin, la 9^e compagnie du 227^e R.I en position à Dommartin-lès-Toul, après de violents et héroïques combats, se rend à l'ennemi. À 10 heures, la 10^e compagnie qui défend le nord de la ville, dépose les armes. Le drapeau du Reich flotte sur la cathédrale de Toul. En fin de matinée, les vainqueurs exigent du maire qu'il désigne 20 otages à titre de représailles, pour des soldats allemands qui auraient été tués par des civils. Le maire, des conseillers municipaux, des prêtres, des notables se portent volontaires. L'après-midi, répondant à la convocation de l'occupant, ces hommes de 18 ans à 45 ans se dirigent vers la place de la République ; c'est au moment où ils sont rassemblés qu'un ou plusieurs obus éclatent sur la place faisant 11 morts et une cinquantaine de blessés. Il est avéré aujourd'hui que les obus étaient français car l'artillerie française bombardait la ville depuis les hauteurs de Saint-Evre. Le soir du 19 juin, seul le sud de la ville (faubourg Saint-Evre) résiste encore. Dans la nuit, les Allemands, utilisant des plaquettes incendiaires, mettent le feu à des quartiers de la ville.

- 20 juin : Lors des violents combats à Saint-Evre, Français et Allemands luttent pied à pied, de maison en maison. Pendant un temps, l'avantage est aux Français qui amorcent une contre-offensive ; mais la destruction de trois chars français met un terme à la contre-attaque. À 18 h 30 l'ennemi pénètre dans l'hôpital Gama. Les Allemands rassemblent tout le personnel de l'hôpital accusé d'avoir achevé les blessés allemands et menacent de les fusiller.



Après intervention de l'aumônier militaire du 227^e R.I, les Allemands renoncent à leur funeste projet.

L'artillerie française continue ses tirs sur la ville. La cathédrale de Toul subit d'importants dégâts ; la tour sud est sérieusement endommagée, la charpente, les cloches, la façade, l'orgue sont la proie des flammes.



Incendie allumé par les Allemands ? Conséquences des tirs sur la tour sud par l'artillerie française ? Vraisemblablement les deux.

M. Michel Dumont
Res. La fage de St Clair I
Ap 503 corniche de Douloung
34200 Sete
le 10-6-40
en 1940 mon père sergent-chef Marcel Dumont au 100^{em} régiment d'infanterie se trouvait avec sa section de mitrailleuses dans les environs de Toul.
Il constata que chaque fois que la section se déplaçait, automatiquement les tirs de pilonnage allemands les suivaient.
Mon père qui avait une excellente vue remarqua une silhouette dans une des tours de la cathédrale de Toul. Il s'agissait d'un observateur allemand qui signalait aux artilleurs allemands tous les mouvements et les positions des troupes françaises.
Mon père signala cela au P.C. français et demanda un tir sur la dite tour !
Ce qui fut fait et les troupes françaises purent décrocher avec beaucoup moins de pertes.
* ou des Signaux ?

Le fils du sergent-chef Marcel Dumont écrit dans une lettre (ci-dessus) que c'est bien l'artillerie française qui a tiré sur la tour sud de la cathédrale après avoir signalé la présence d'un observateur allemand sur la tour. À 18 h 30, le capitaine Peretti, commandant le 1^{er} bataillon du 227^e R.I., après des combats héroïques, fait baisser les armes.

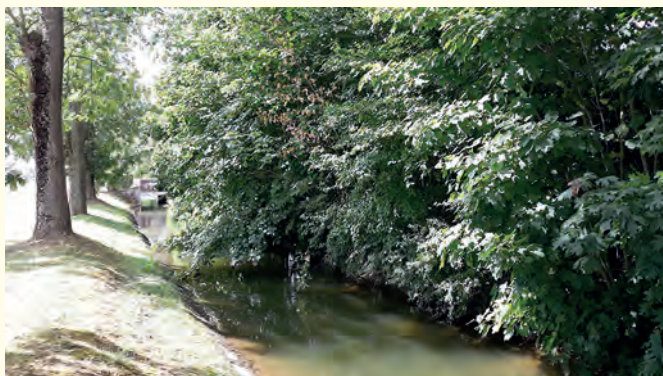
- 19 h 30, les villages de Choloy et Domgermain tombent aux mains de l'ennemi. Une heure plus tard le commandement français ordonne le repli, mais les agents de liaison ne parviennent pas à sortir.



- 21 juin : Porté par le lieutenant Tinlot, l'ordre de repli arrive à 1 h 45 du matin : direction fort du Chanot sur les hauteurs de Pierre-la-Treiche.



En chemin, le lieutenant Ordioni voit Toul en flammes. « *Le spectacle est à la fois tragique et grandiose* » écrira-t'il dans son livre « Les Cinq Jours de Toul ».



- 22 juin. : Au fort du Chanot, en fin de matinée, le lieutenant-colonel Marcouire commandant le 227^e R.I. lit les notes d'information du général d'armée Debusson annonçant la fin des combats. L'armistice est signé le 22



juin 1940 à 18 h 50 au même endroit que l'armistice de 1918 dans la clairière de Rotonde, près de Compiègne.

À suivre

Gérard HOWALD